



2026/

Délibération du Comité Syndical
Séance du 02 mars 2026

Délégués du Sivom : 22
Délégués en exercice
Concernant la
compétence
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le 02 mars, à 18 heures 30, le Comité Syndical du SIVOM de l'Artois s'est réuni à la salle du comité syndical, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DRUMÉZ, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux délégués le 23 février 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du SIVOM le 23 février 2026.

Détail des votes

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Monsieur DRUMÉZ Philippe, Président, Messieurs DUPONT Jean-Michel, GOUDSMETT Gilles, DEMULIER Jérôme, DEGUERRE Alain et Madame MORIEUX Corinne, Vice-Président(e)s.

Messieurs BOULET Jean-Luc, DELECOURT Dominique, MAENHOUT Roger, DOUVRY Jean-Marie, HERBAUT Emmanuel, DUBOIS Mikaël, CALLAUX Yves, WALLERAND Emmanuel et Madame VIVIER Ewa.

Excusés : Messieurs BOSSART Steve, TRACHE Bruno, SINGEZ Claude, et DE CARRION Alain.

Absents : Monsieur WALLEY Frédéric, PAILLART David, ZBOINSKI Philippe.

Procurations :

Monsieur BOSSART Steve à Monsieur GOUDSMETT Gilles.

Monsieur TRACHE Bruno à Monsieur DUBOIS Mikaël.

Monsieur SINGEZ Claude à Monsieur DEMULIER Jérôme.

Monsieur DE CARRION Alain à Monsieur DEGUERRE Alain.

A été nommé secrétaire : Monsieur MAENHOUT Roger.

Le Président

2026/03/N°3

Domaine d'intervention : Domaine et Patrimoine – Location

VENTE DE LA PARTIE RESTANTE DE LA PROPRIÉTÉ DU SIVOM DE L'ARTOIS À LA SAS « LA FONCIÈRE DU POSSIBLE » (SCOP SOLIDARITOIT) DE BRUAY LA BUISSIÈRE

Vu la délibération 2025/06/N° 4 du 23 juin 2025 du Comité Syndical du SIVOM de l'Artois donnant son accord pour la vente d'une partie de la propriété du SIVOM et autorisant le Président à signer l'acte de vente,

2026/

Considérant la partie restante du lot de bâtiments situé coté anciens bâtiments des services RPE et de la MOI du SIVOM, qui avait été évaluée par les domaines le 14 août 2024 au prix total de 1 413 585 €, déduction d'un abattement de 10 % pour vente en bloc soit 1 272 226 €. Valeur assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à 1 145 003 € ;

Considérant l'offre d'achat proposée par la SAS « La Foncière du Possible » (SCOP SOLIDARITOIT) de Bruay La Buisnière, au prix de 1 000 000 € en vue de la création d'une pension de famille, sous réserve de conditions suspensives :

- L'obtention d'un permis de construire
- La garantie du prêt PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour les travaux par la CABBALR
- L'inscription du projet à la Programmation Logement (cette dernière condition est déjà acquise

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

- Donne son accord pour la vente de la partie restante de la propriété du SIVOM, situé Route de Vermelles à Haisnes, bien cadastré section B728, B730, B731, B732, B733, B734, B735, B736, B737, B738, B739, B740, B741, B742, B1018, B1019, B1773 (anciennement B727 en partie), B1774 (anciennement B727 en partie), B1775 (anciennement B729 en partie) et B1776 (anciennement B729 en partie), pour une contenance cadastrale totale de 17 856 m², au prix de 1 000 000 €, sous réserve des conditions suspensives précisées ci-dessus, à SAS « La Foncière du Possible » (SCOP SOLIDARITOIT) dont le siège est situé ZAL du Possible « Le Relais », Chemin des Dames, 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE ;
- Autorise Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir qui sera reçu par Maître Quentin LEBRAY, notaire à Béthune, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Philippe DRUMÉZ



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille.